

Positionnement de la Chambre de commerce de Halifax

Quant au renouvellement de la Loi sur les Langues Officielles

Présenté par, Martin Théberge, président, mars 2019

- 1- La modernisation de la Loi sur les Langues officielles (LLO) est importante. Si la dernière version, celle en vigueur actuellement, nous a permis de mobiliser, de sensibiliser et d'entamer une réflexion ou même une discussion, le terrain est maintenant fertile à l'avènement d'une nouvelle loi qui a du mordant. On a besoin de coup de barre énergétique et d'un exercice qui permet de renouveler cette loi en lui donnant du cran, du mordant. La nouvelle Loi, peu importe ce qu'elle sera, se doit de responsabiliser les différents intervenants qui y sont impliqués, d'exiger une redevabilité nécessaire au respect de la Loi et des sanctions quand justement cette loi n'est pas respectée.
- 2- La culture doit faire partie prenante du projet qu'est la LLO. Autant faut il se rendre à l'évidence que la culture est souvent l'élément rassembleur de nos communautés, ça ;va un peu plus loin. La culture, pour nos communautés, est aussi importante que la santé, que l'éducation, que l'économie. D'ailleurs, la culture joue aussi un rôle dans tous ces secteurs d'activités. Le CSAP reconnaît le devoir d'agir aussi au niveau de l'identité et de la promotion de la culture, les artistes sont travailleurs autonomes et nos industries culturelles démontrent des retombées économiques majeures, si les médecins de Montréal peuvent maintenant prescrire une visite au musée des beaux-arts, c'est que d'être exposé à des produits culturels, à des créations artistiques à un impact sur la santé mentale des gens.
- 3- La prochaine version de la LLO doit, d'abord et avant tout, mettre l'emphase sur l'**offre active de qualité**. Je dis bien **offre active de qualité**. Ce sont là 3 éléments différents et très importants de façon individuelle :
 - a. L'offre... elle doit exister, le service doit être disponible
 - b. L'offre **Active**... le citoyen doit savoir que l'offre existe, que le service est disponible, le service doit lui être offert
 - c. L'offre de qualité... comme partout ailleurs, si l'offre n'est pas bonne, le client ne reviendra pas. Si le service est meilleur dans la langue de la majorité, pourquoi se faire « souffrir »?

Ces trois éléments sont importants de façon indépendante, mais lorsque rassemblés, c'est une condition gagnante et siné qua non pour la réussite qu'est cette visée de pérennité de nos communautés.

Les entrepreneurs francophones sont souvent déjà des spécialistes d'offres de service dans leurs communautés. Ils peuvent devenir des alliés et des partenaires de choix pour le gouvernement. Notre réseau peut s'activer pour fournir informations, expertises, etc

L'inclusion de la diversité culturelle ou des nouveaux arrivants est, sans aucun doute, un autre moyen pour permettre aux gouvernements et à la communauté d'atteindre l'objectif d'une offre active de qualité. La prochaine mouture de la LLO doit assurer l'inclusion et la participation de tous, peu importe leurs origines ou leur statut.

- 4- Un des défis que plusieurs entrepreneurs membres de la CCFH font face est une incompréhension, voir un mépris de la part des anglophones. À titre d'exemple, en tant que consultant, Au cours des 2 dernières années, j'ai eu la chance de travailler avec 15 organismes ou groupes différents, de terre-neuve au Manitoba, avec lesquels j'ai fait environ 25 différents mandats, tous en français. Cependant, lorsque je répons à des appels d'offres anglophones, je reçois souvent le commentaire que mon expérience n'est pas valable ou que l'on ne connaît pas les organismes avec lesquels j'ai travaillé, ce qui ne leur permet pas d'évaluer mes capacités ou la qualité de mon travail.

À notre avis, au sein de la CCFH, la prochaine mouture de la LLO doit permettre deux choses importantes :

- a. Une sensibilisation accrue de la majorité quant à la communauté minoritaire, ses organismes, ses capacités, etc.
- b. Un rapprochement avec la majorité pour des liens plus forts, plus étroits, qui permettraient des meilleurs échanges et des résultats plus probants pour tous.

La LLO doit être en mesure de mettre la table et d'agir comme courroi de transmission pour permettre ces rapprochements, permettre ces échanges. Au final, c'est non seulement les entrepreneurs et le secteur des affaires qui s'en portera mieux, mais ça permettra une meilleure prise en charge de nos organismes et aura un impact sur les capacités de ces entreprises, capacités accrues qui pourront ensuite être mises au service de la communauté pour en assurer l'épanouissement et la pérennité.